



Le parc intérieur au hameau est accessible aux piétons par trois venelles (celle-ci file vers le nord et la rue de la Crète).

IVR32_20195900647NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation